

<p><b>PV-CM-24022023</b></p> <p><b>SEANCE DU 24-02-2023 A 18H30</b></p> <p><b>CONVOCAATION DU 20-02-2023</b></p>	<p>PYRÉNÉES-ATLANTIQUES</p> <p>—</p> <p>MAIRIE DE</p> <p><b>BOURDETTES</b></p> <p>64800</p> <p>—</p>	<p><b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p>
--	--	--

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LACROUX Philippe.

Présents : M.M. LACROUX Philippe, ARENAS Arthur, BERGERET Jean, BORDES Stéphane, CABALLERO Jérôme, TECHOUEYRES Pascal, TERRASSIER Christophe  
Mmes SARCA Marie-José, VINGTAN Karine

Absent : M. CASTILLON Thierry

Absents mais ayant donné pouvoir : M. DOMENJOLLE Didier à M. LACROUX Philippe,  
Mme VENANCIO Elodie à M. CABALLERO Jérôme,

M. ALIAS Christian à M. TECOUEYRES Pascal,

M. ALVES Frédéric à M. ARENAS Arthur

Secrétaire de séance : M. ARENAS Arthur

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 09

Date de la convocation : le 20-02-2023

Le Conseil Municipal a débuté à 18h30.

M. le Maire constate que le quorum est atteint.

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 13-01-2023.

Il propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant.

- Délibération TAXE D'HABITATION – ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS A L'HABITATION PRINCIPALE.
- Questions diverses

#### **DÉLIBÉRATION N° 01 – TAXE D'HABITATION - ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE.**

Le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences

secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

M. le Maire montre un courrier de la Direction générale des finances publiques qui présente la nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires (un rappel sera fait dans le prochain bulletin et sur intramuros).

Vu l'article 1407 bis du code général des impôts, Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

CHARGE le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Voté à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire annonce que le recensement est terminé avec un taux de 100%.

Il remercie Mme Servant pour son excellent travail et les coordinateurs communaux.

La population totale est estimée à 503 personnes et 209 résidences principales avant les vérifications de l'INSEE. La baisse s'expliquerait par un grand nombre d'étudiants comptabilisés à part.

M. le Maire félicite l'équipe communication pour le bulletin municipal car il a eu des retours positifs. Il profite de l'occasion pour demander à ce que chacun pense à proposer ses photos lors des événements communaux pour le prochain bulletin. Il est noté que le prochain bulletin soit plus concis et plus flash.

M. le Maire rapporte que les cours d'informatique ont très bien fonctionné et annonce qu'une nouvelle série sera proposée en septembre-octobre.

M. le Maire informe le conseil que 15 pièges à frelons asiatiques sont disponibles et qu'il consulterait la société J et P PALINGAT pour avoir son expertise quant à l'implantation de ces pièges sur la commune chez les particuliers volontaires.

M. le Maire propose la date du 4 avril prochain pour le vote du budget communal.

Le conseil municipal s'est terminé à 19h30.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 1 à 1

Liste des membres présents :

LACROUX Philippe,

ARENAS Arthur,

BERGERET Jean,

BORDES Stéphane,

CABALLERO Jérôme,

SARCA Marie-José,  
TECHOUÉYRES Pascal,  
TERRASSIER Christophe,  
VINGTAN Karine

Signature du Maire :

Signature du secrétaire de séance :